



Halte ! C'est un hold-up !

Comment soutenir une baisse de 5 à 10% des rentes LPP ? Comment continuer à ne pas respecter la Constitution qui stipule que la prévoyance professionnelle doit contribuer au maintien du niveau de vie antérieur des rentiers ? A nous de faire échouer le casse planifié par les assureurs privés et leur relais de droite en votant NON à la baisse du taux de conversion le 7 mars.

INITIATIVE



Créer des places de travail et réduire notre dépendance aux énergies fossiles : l'objectif de l'initiative que s'apprête à lancer le PS Suisse.

Page 7

IVG



Les fondamentalistes n'ont toujours pas digéré la solution des délais. Leur dernière lubie : sortir l'avortement du catalogue de la LAMal sous prétexte de maîtrise des coûts de la santé. Page 8

CANTONALES



Puissance 4 : la majorité de gauche du gouvernement bernois joue son maintien ce printemps. Un scrutin dont l'issue pourrait se décider dans la partie francophone du canton. Page 9

Comprendre les liens.

Economie. Travail. Quotidien.

Cours de formation continue

www.movendo.ch



MOVENDO
L'institut de formation des syndicats

VEUX-TU FAIRE BOUGER LES CHOSES ?

Rejoins le club référendaire du PS !

Les membres du club référendaire s'engagent à récolter au moins 10 signatures en faveur d'une initiative ou d'un référendum lancé par le PS Suisse. Chaque année, ils sont invités à rencontrer des personnalités socialistes dans le cadre d'une manifestation exclusive.



www.clubreferendaire.ch

oui 

- Oui, je souhaite rejoindre le club référendaire du PS
- Je désire plus d'informations sur ce club
- Je désire plus d'informations sur le PS
- Contactez-moi par courriel

Parti socialiste Suisse, Campagnes & communication
case postale 7876, 3001 Berne
tél. 031 329 69 69, fax 031 329 69 70
info@campa.ch

Nom / prénom: _____

Adresse: _____

Courriel: _____

Téléphone fixe ou mobile: _____

Langue de correspondance: Français Italiano Deutsch

Pas de privilèges pour les privilégiés !

Depuis ses origines, la prévoyance vieillesse subit les assauts répétés des catastrophistes. A cet égard, « l'AVS en faillite » figure certainement parmi les slogans les plus répandus de la politique sociale helvétique. Il n'en est pourtant rien ! En matière de prévoyance professionnelle, la LPP devrait contribuer à l'objectif constitutionnel de maintien du niveau de vie antérieur des rentiers. Or, à ce jour, on en est loin. La Constitution fédérale n'est pas respectée. Et certains voudraient encore baisser les rentes ! De qui se moque-t-on ? Stéphane Rossini

En théorie, la baisse du taux de conversion est « neutre », puisque l'on répartit le capital épargné sur une plus longue durée de vie. Mais, les retraités ne se nourrissent pas de théorie, encore moins de pourcents ! Car la réalité est catégorique. Qui meurt avant l'âge statistique, cet âge théorique utilisé pour déterminer le taux de conversion ? Les personnes appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus basses ; celles ayant les métiers les plus pénibles, aux taux d'invalidité les plus élevés, à l'espérance de vie plus courte et aux salaires les plus bas. Malgré ce cumul de situations défavorables, la droite entend réduire leurs rentes, creusant davantage encore, via les prestations sociales, les fossés déjà existants entre les ni-

veaux de revenus. On renforce dès lors les inégalités. C'est intolérable.

La politique définit la solidarité

Si la science actuarielle élabore des perspectives financières sur la base de statistiques, il incombe à la politique d'assumer la responsabilité de définir la structure et les contours de la solidarité par la sécurité sociale. La science est une béquille pour raisonner, rien de plus. Elle n'est pas une vérité politique. De plus, le discours actuariel ne saurait être considéré comme purement scientifique. Il est fondé lui aussi sur des appréciations et des hypothèses. Conséquence : plusieurs tables de mortalité coexistent et présentent des écarts importants sur l'estimation de la durée de vie à 65 ans : de 17,9 à 20,5 ans pour les hommes et de 21,0 à 27,1 ans pour les femmes. Ces écarts provoquent de grandes différences sur l'appréciation du taux de conversion. Révélateur, les actuaires ont des visions opposées sur cette question. Certains voudraient abaisser le taux de conversion à 5,6%, d'autres ont affirmé devant les commissions parlementaires que le 6,8% déjà décidé était une vision trop pessimiste !

Affirmons encore que la surexploitation de la crise des marchés financiers est étonnante et peu rigoureuse. Les mêmes qui en appellent à la confiance en l'économie cultivent ici le pessimisme. On évacue ou sous-estime la diversité des placements opérés par les institutions de prévoyance. Viser un rendement global de 4,9% nécessaire pour assumer un taux de conversion à 6,8% n'est pas illusoire. Les arguments de la démographie et de la plus basse rentabilité des capi-

suite en page 4

Editorial

Allo ? SOS-amitié ?

C'est un fait scientifiquement établi: l'hiver est une période propice aux profondes dépressions. Le manque de lumière, paraît-il. Pourtant, si la Suisse traverse incontestablement un grand moment de solitude,



c'est bien plutôt parce que la crise éclaire, crûment et sous un nouveau jour, les pratiques délictueuses de ses grandes banques de même que l'accueil obséquieux que notre pays a toujours réservé aux fraudeurs de

l'impôt. La faillite du capitalisme de casino se double ainsi d'une profonde remise en question d'un système clientéliste que ceux qui l'ont mis en place jugent visiblement constitutif de notre identité. Les cris d'orfraie poussés par les partis de droite qui paraissent découvrir que le néolibéralisme comme les relations internationales n'ont rien de la kermesse paroissiale relèvent ainsi au mieux d'une profonde naïveté, au pire d'une indécente hypocrisie. Evidemment, on ne va pas verser ici la moindre larme sur le sort de riches réfugiés du fisc, ni plaindre l'arthrite de la main invisible du marché. Gardons-nous toutefois d'une « Schadenfreude » excessive car – in fine et comme le chantait l'excellent Bühler – « c'est toujours les p'tits qui s'mouillent quant les gros sont bien à l'abri ». La tentative scandaleuse de faire payer aux rentiers LPP le rétablissement des marges bénéficiaires des assureurs sur laquelle le peuple suisse devra se prononcer le 7 mars en est un bon exemple.

Il s'agit, bien au contraire, d'exploiter les brèches, de mettre à profit notre force de proposition pour fixer de nouvelles règles, pour mieux redistribuer les cartes. Nous disposons ainsi d'une occasion unique de démontrer que la Suisse vaut mieux que ce qu'elle présente aujourd'hui, qu'elle peut même jouer un rôle de leader dans la moralisation du nouvel ordre économique mondial. A condition de commencer par faire le ménage chez elle. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle se fera des amis.

Jean-Yves Gentil

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et und Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialiste.ch

Rédaction Jean-Yves Gentil

Production Atelier Kurt Bläuer, Bern



NON AU BRAQUAGE DES RENTES

Votation du 7 mars 2010



taux servent le catastrophisme. La rentabilité doit s'appréhender à long terme. L'évolution de la productivité et des salaires est sans cesse passée sous silence.

Réduction précipitée et baisse des rentes

Le Parlement, en réduisant le taux de conversion de 7,2 % à 6,8 % en 2014, a fait son travail. La gauche ne s'y est pas opposée. L'accélération du processus de baisse du taux à 6,4 % en 2016 est cependant précipitée. La baisse de 6,8 à 6,4 % réduit les rentes de 5,9 %. Si l'on ajoute la première baisse (de 7,2 à 6,8 %), c'est au total une réduction des rentes de l'ordre de 11 % à laquelle on soumet les rentes LPP. C'est exagéré. D'autant plus que dans le cadre des assurances privées, seul le 90 % des rendements (légal quote) revient aux assurés ... 10 % des rendements profitent directement aux compagnies d'assurance!

Démantèlement social

Il est temps de mettre un frein aux incessantes pressions sur les prestations sociales de ce pays. De manière éhontée, la majorité bourgeoise du Parlement procède à un jeu de massacre sur l'assurance-chômage alors que nous sommes en période de crise. Dans le même élan, elle biffera des milliers de rentes AI. Pendant ce temps, les fossés ne cessent de croître. Plus que jamais, les riches toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres est une réalité de plus en plus criante. A baisser encore les rentes des «petits» et des rentiers les plus fragilisés, on accroît la précarité et réduit la capacité de consommation des ménages. D'autant plus que l'indexation des rentes n'est pas automatique. C'est économiquement totalement contreproductif!

Enfin, à force de réduire le taux de conversion, on atténue l'attrait de la rente au profit du capital et on entame la confiance de la population à l'égard de la prévoyance professionnelle. Or, pour maintenir les diverses formes de solidarités nécessaires au fonctionnement des régimes de sécurité sociale et ancrer le système dans le long terme, le soutien de la population est impératif. Il convient d'éviter des ruptures de solidarité, intergénérationnelle notamment. Affaiblir le 2^{ème} pilier, c'est affaiblir aussi la crédibilité du système des Trois piliers!

Cette révision pénalise une fois de plus les métiers pénibles et les petits revenus. Elle

privilegie les plus aisés. Il faut donc la rejeter. Comment, décemment, soutenir une baisse de 5 à 10 % des pensions des rentiers qui sont déjà les plus modestes? Comment continuer à ne pas respecter la Constitution fédérale? C'est inacceptable et injuste. Une telle révision doit donc être rejetée.

stephane.rossini@pssuisse.ch,
conseiller national (VS)

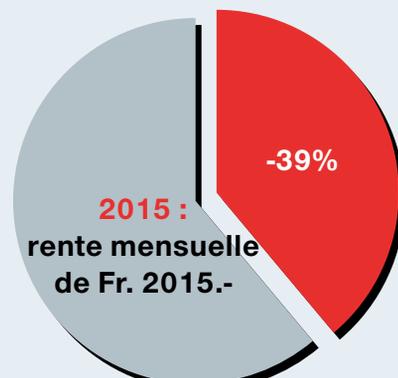


UNE RENTE AMPUTÉE DE PLUS D'UN TIERS ?

Rente LPP pour un taux d'intérêt minimal de 4 % et un taux de conversion de 7,2 % :



Rente LPP pour un taux d'intérêt minimal de 2 % et un taux de conversion de 6,4 % :



AVOCAT DES ANIMAUX

Autre objet des votations de mars prochain: l'initiative populaire «Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers». C'est que, si la loi fédérale sur la protection des animaux prévoit de sanctionner toute infraction, il y a de nombreux problèmes d'applications. Ainsi, les délits à l'encontre des animaux n'aboutissent que très rarement devant les tribunaux. Ou alors, les peines prononcées comprennent une amende de quelques centaines de francs et sont très souvent accompagnées du sursis. Depuis 2003, les ani-



maux ne sont plus des choses. Ils ont le droit d'être détenus correctement et de bénéficier d'une protection. En cas de délits liés à des mauvais traitements, seul le coupable a des droits! Ce n'est pas juste. Un-e avocat-e des animaux permettra donc de mieux les défendre. C'est pourquoi le PS recommande de voter **OUI, le 7 mars, à l'initiative pour l'institution d'un avocat des animaux.**



Recherche sur l'être humain : pas un chèque en blanc !

Les socialistes soutiennent la recherche avec vigueur et conviction, mais souhaitent qu'elle soit réglementée, et réponde à des critères éthiques clairs pour éviter toute dérive, tout spécialement dans la recherche sur l'être humain. Josiane Aubert

La législation actuelle est lacunaire; elle repose sur des législations cantonales incomplètes. Au moment où les projets de recherche sont de plus en plus effectués en collaboration entre plusieurs universités et instituts de recherche, cette situation n'est plus adéquate. Une loi fédérale s'impose, mais ne peut être élaborée que si nous disposons d'un ancrage constitutionnel. Le gouvernement a donc préparé un projet d'article. Comme toute modification de la Constitution, cet article est présenté au vote populaire le 7 mars prochain.

Pour nous socialistes, la liberté de la recherche doit être assurée, *dans la mesure où la dignité humaine et la protection de la personnalité sont garanties*, car ces deux valeurs sont pour nous primordiales. Le Conseil fédéral, puis les deux Chambres ont pris position en faveur d'un article constitutionnel étoffé, qui précise sans équivoque les principes à respecter :

- *Les personnes concernées doivent donner leur consentement et un refus est contraignant dans tous les cas.*

- Les risques et les contraintes ne doivent pas être disproportionnés par rapport à l'utilité du projet.
- *Les personnes incapables de discernement* (enfants, handicapés mentaux, personnes dans le coma, malades d'Alzheimer, ...) *doivent bénéficier de protections particulières*, et les risques et contraintes doivent être minimaux. Elles doivent être représentées par des personnes indépendantes des milieux de la recherche, qui seront désignées par la loi.
- Tout projet de recherche doit faire l'objet d'une *expertise indépendante* pour garantir ces principes.

« OUI à des bases éthiques solides qui protègent la dignité humaine et la personnalité. »

L'article tel qu'il est rédigé, permet de légiférer dans la mesure où la protection de la dignité humaine ou de la personnalité l'exigent. Les opposants se recrutent à l'UDC qui refuse de fixer des limites contraignantes au niveau constitutionnel et souhaitent le moins d'entraves possibles à la liberté de la recherche; d'autre part, quelques rares parlementaires verts ou de gauche souhaitent interdire toute recherche sur des groupes fragilisés sans capacité de discernement.

La réflexion des socialistes s'est basée sur

une logique *d'égalité de traitement*: si nous interdisons drastiquement la recherche pour les personnes non capables de discernement, nous les excluons des progrès que la recherche pourrait apporter. Il suffit de penser à la maladie d'Alzheimer pour comprendre que l'exclusion de tels groupes des progrès éventuels de la recherche est inacceptable. Un autre exemple parlant est la leucémie chez les jeunes enfants; cette maladie a passé de 20% de survie à 90% en l'espace de trente ans, mais les recherches spécifiques ne peuvent pas être menées sur d'autres catégories de personnes, car les enfants ne sont pas, physiologiquement parlant, des adultes en miniature ...

L'article constitutionnel fixe ainsi des bases éthiques solides qui protègent la dignité humaine et la personnalité, y compris les plus fragiles; les chercheurs disposeront d'un cadre clarifié dans lequel exercer la liberté de la recherche, qui facilitera leur travail et les placera dans un rapport de confiance avec la population et la société. Son acceptation par le peuple de cet article jettera les bases d'une législation nationale moderne et respectueuse de l'être humain, en adéquation avec la Convention européenne de biologie et médecine.

josiane.aubert@pssuisse.ch,
conseillère nationale (VD)





© Ex-Press

La formation professionnelle pour contrecarrer la crise

Fin 2009, plus de 170 000 personnes étaient inscrites au chômage, soit 4,4% de la population active. Cette année, une nouvelle augmentation menace et le taux de chômage pourrait bien dépasser la barre des 5%. Cela signifie que plus de 200 000 personnes et leurs familles seront touchées. Pour le PS, le travail constitue donc une des principales échéances de l'agenda politique 2010. C'est dans cette perspective qu'il s'est fixé trois priorités qui figureront à l'ordre du jour de sa prochaine Assemblée des délégué-e-s. Delphine Probst

Avant tout chose, il entend se battre avec détermination contre le démantèlement programmé de l'assurance-chômage. C'est que, dans le cadre de la révision en cours, le Conseil fédéral et les partis de droite souhaitent introduire des coupes sévères au niveau des prestations. Des mesures à la hache qui – en pleine crise économique – pénaliseront principalement les jeunes en recherche d'emploi et les chômeurs de longue durée.

Ainsi, les moins de 30 ans seront obligés d'accepter tout travail, même s'il ne correspond ni à leur formation ni à leur expérience. De fait, les jeunes diplômés et les spécialistes ne pourront pas s'implanter dans leur profession. Un véritable gâchis de compétences!

Il est, en outre, prévu une diminution du taux d'indemnisation qui sera réduit de 5% après 12 mois de chômage et de 5% supplémentaire après 15 mois. De plus, les cantons ne pourront plus allonger la durée maximum d'octroi des indemnités journalières en cas de chômage élevé. Pour le PS, cette révision sanctionne les chômeurs au plus mauvais moment

et leur fait supporter des responsabilités qu'ils ne sauraient endosser. Il mettra donc tout en œuvre pour qu'elle échoue. A commencer par l'adoption d'une résolution intitulée « pour une assurance-chômage équitable et contre le démantèlement progressif de l'Etat social » que le Comité directeur soumettra à l'approbation de la prochaine AD, fin février à Berne.

Par ailleurs, le PS exige un considérable surcroît d'engagement de la Confédération dans le cadre de la formation continue. Raison pour laquelle il a développé sept thèses qui consti-

« La Suisse a besoin de personnes mieux formées pour relancer l'économie. »

tuent l'épine dorsale d'une stratégie au bénéfice des salarié-e-s mais aussi de l'économie et de l'Etat. En effet, les perspectives d'emplois pour les jeunes sans expérience professionnelle ou sans formation certifiée ainsi que pour les personnes peu qualifiées sont aujourd'hui plutôt minces. Pourtant, une solide formation de base de même qu'une formation continue sont les garants d'une plus grande employabilité et permettent de prévenir les problèmes

sociaux. Chaque salarié-e doit pouvoir se former en continu afin de compléter ou d'actualiser ses connaissances et compétences. La Suisse a besoin de personnes mieux formées pour relancer l'économie.

Les propositions socialistes visent notamment à permettre aux personnes peu qualifiées d'éviter de devoir renoncer à la formation continue, d'abord pour des raisons pécuniaires. Il s'agit de proposer des mesures concrètes – bourse de formation et conseils en orientation professionnelle – à ceux qui en ont le plus besoin dans la mesure où un chômeur sur trois ne détient pas de diplôme du niveau secondaire II.

Si les périodes de chômage partiel doivent être mieux valorisées et exploitées, les jeunes qui débouchent sur le marché de l'emploi doivent également être mieux accompagnés. Enfin, le savoir-faire professionnel mérite d'être valorisé. Par des attestations spécifiques et la possibilité de se perfectionner tout au long de sa vie professionnelle.

Le dernier axe de l'action socialiste passe par la création de nouveaux emplois et le lancement d'une initiative « Pour l'emploi grâce aux énergies renouvelables ». Il est développé ci-contre par le conseiller national vaudois Roger Nordmann.

delphine.probst@pssuisse.ch



Avenir énergétique de la Suisse : subir ou forger ?

Tôt ou tard, les ressources pétrolières et gazières de notre planète s'épuiseront. Au rythme effréné de la consommation actuelle, cette échéance se rapproche rapidement. Même l'Agence internationale de l'énergie, l'organe le plus optimiste en matière de disponibilité du pétrole, s'attend à un plafonnement de l'extraction pétrolière conventionnelle dès maintenant, puis à une baisse à l'horizon 2020 ou 2030. Lorsqu'on sait que le pétrole et le gaz couvrent 68 % de la consommation énergétique actuelle de la Suisse, on se rend bien compte que notre pays – comme tous les autres – ne sortira pas indemne de la crise qui se dessine.

Roger Nordmann

Avec son initiative pour l'emploi « De nouvelles places de travail grâce aux énergies renouvelables », le PS Suisse propose d'empoigner le taureau par les cornes. L'idée de base est toute simple: il s'agit de réduire notre dépendance aux énergies fossiles dont le nucléaire. À cet effet, il faut utiliser de manière plus efficace l'énergie que nous consommons actuellement et la produire de manière renouvelable. En d'autres termes, il s'agit d'imposer un véritable changement structurel à notre économie à notre société. Comme l'énergie joue un rôle dans toutes nos activités, il est évident que cette transformation représente un travail

considérable et qui s'inscrit dans la durée. Les investissements nécessaires, publics et privés, se montent à plusieurs dizaines de milliards de francs. Si ces chiffres paraissent élevés, il faut les mettre en rapport avec les dépenses énergétiques qu'ils nous permettront d'éviter à l'avenir, d'autant plus que ces dépenses prennent l'ascenseur en raison de la hausse des prix. Alors qu'en 2004, nous importions pour quelques 6 milliards de produits fossiles, la facture s'est élevée à plus de 13 milliards de francs en 2008. Réduire progressivement notre consommation fossile s'impose donc non seulement sur le plan climatique, mais aussi sur le plan strictement comptable.

Face à ce défi, notre pays pourrait faire la même erreur que dans le dossier du secret bancaire, à savoir faire le dos rond et attendre en espérant naïvement que l'orage éclate ailleurs. En matière énergétique, la droite privilégie cette attitude, sans doute dans le secret espoir de pousser le pays dans les bras de l'atome. Pour le PS, il faut au contraire anticiper les évolutions futures en assainissant les bases énergétiques de notre pays. L'intérêt n'est pas seulement comptable, énergétique et climatique, mais aussi économique. En effet, les investissements à entreprendre impliquent une mise en œuvre considérable et donc la création de places de travail et le renforcement du savoir faire. L'assainissement énergétique de quelque 1,5 million de bâtiments, le renforcement des infrastructures de transports publics, ou le développement de la capacité de production des énergies renouvelables offrent ainsi d'extraordinaires perspectives en termes dynamiques. Pour les pays qui prendront les devants en matière d'innovations technologiques, d'intéressants marchés d'exportation s'ouvriront.

Mais c'est peut-être encore en tant que projet politique que cet assainissement est le plus intéressant. Il offre à notre pays, désorienté par son isolement et par la crise financière, la possibilité de conquérir un champ d'action porteur de sens. La défense crispée de la grandeur passée de notre place financière n'est pas un projet prometteur, fédérateur et passionnant. En revanche, faire de notre pays un leader de l'énergie renouvelable et de l'efficacité l'est indubitablement. C'est aussi pour saisir cette chance que le PS lance cette initiative.

roger.nordmann@pssuisse.ch,
conseiller national (VD)



Vaud

La majorité de droite du Grand Conseil souhaite bafouer la volonté populaire qui s'est exprimée, en 1981, en faveur de la gratuité du Tribunal des baux. En situation de grave pénurie de logements avec un taux de vacance



de 0,4 % en moyenne, la pression est grande pour les locataires et certains propriétaires n'hésitent pas à en abuser. Pour le PS, la justice doit être accessible à tou-te-s

dans un domaine aussi vital que le logement sans que le niveau socio-économique empêche certain-e-s de faire valoir leurs droits et créer ainsi « une justice à deux vitesses ». Raison pour laquelle le PS vaudois soutient le référendum contre cette suppression de la gratuité. La récolte court jusqu'au 15 février.

AD DU 27 FÉVRIER 2010 À BERNE

- 11h 15 Ouverture de l'Assemblée des délégué-e-s
- 11h 45 Discours de Christian Levrat, président du PS Suisse
- 12 h 15 Pour une assurance chômage digne de ce nom
Décision sur le lancement du référendum contre la révision de la LACI
- 12 h 45 La formation pour contrecarrer la crise
Adoption des thèses socialistes sur la formation continue
- 13 h 45 Discours de Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale
- 14 h 10 Initiative pour l'emploi
Décision sur le lancement de l'initiative populaire « De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables »
- 15 h 15 Résolutions
- 15 h 30 Clôture de l'Assemblée des délégué-e-s



Marche mondiale

La troisième action planétaire de la Marche mondiale des Femmes, c'est cette année, du 8 mars au 17 octobre. Partout dans le



monde, les femmes vont se mobiliser contre la pauvreté et les violences à l'encontre des femmes. Des réalités qui sont aussi celles des femmes qui vivent en Suisse! Alors que la loi sur l'égalité existe depuis 14 ans, l'égalité entre femmes et hommes n'est de loin pas effective et le droit des femmes est quotidiennement bafoué. C'est pourquoi une trentaine d'organisations dont les Femmes socialistes suisses appellent toutes les femmes à faire entendre leurs voix et à marcher ensemble. Rendez-vous le 13 mars à Berne. Plus d'infos à l'adresse : www.marchemondiale.ch.

GENÈVE

Six mois après avoir déposé une initiative visant à doubler les quelque 2500 places d'accueil cantonales pour la petite enfance, la



gauche genevoise – emmenée par le PS – a fait aboutir, en janvier, un second texte intitulé « Pour des allocations familiales dignes de ce nom! ». Objectif : faire en sorte qu'élever des enfants ne pénalise plus les personnes qui en ont la charge. considérablement augmenter les allocations de naissance ou d'accueil ainsi que les allocations mensuelles pour enfants et jeunes en formation en augmentant le taux de contribution des employeurs genevois. Précaution majeure : l'initiative prévoit que le Conseil d'Etat fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi au plus tard 6 mois après son acceptation par le peuple.

Les fondamentalistes attaquent un droit fondamental

0,02 % des coûts de la santé. C'est ce que représente la prise en charge des avortements en Suisse. Beaucoup trop, selon les promoteurs de l'initiative qui veut rayer les interruptions de grossesse du catalogue des prestations de l'assurance de base. Un argument prétexte, qui peine à camoufler l'attaque frontale portée contre le droit à l'avortement. Maria Roth-Bernasconi

Cette attaque, c'est d'abord celle dirigée contre le régime des délais, projet de compromis approuvé en 2002 par 72 % du peuple suisse. A l'origine de cette fronde: des milieux chrétiens fondamentalistes, soutenus par des parlementaires UDC, PDC et PLR. Or, ce ne sont pas les coûts de la santé qu'ils veulent voir fondre, mais bien l'interruption volontaire de grossesse (IVG) qu'ils souhaitent abolir. Ainsi, parmi les supporters de cette initiative se cache le comité *mamma.ch*, anciennement Association pour la mère et l'enfant, dont l'initiative du même nom a subi un cuisant échec (81,7% de non!).

De ton corps, tu ne disposeras pas

Cette attaque qui ne dit pas son nom est hostile à toutes les femmes: restreindre l'accès à l'IVG, c'est interdire aux femmes de disposer de leur corps! C'est leur dénier le droit de décider elles-mêmes si elles veulent ou non mettre au monde un enfant. Un droit acquis après de longues luttes et une large mobilisation des femmes et des hommes progressistes de ce pays. Un droit auquel, d'ailleurs, les femmes ne renonceront plus! Car si l'avortement n'est jamais une finalité ni une partie de plaisir, il peut s'imposer comme la moins pire des solutions au cours de n'importe quelle vie. La décriminalisation de l'IVG n'a pas fait augmenter leur nombre, bien au contraire. Par contre, elle a permis de mettre fin au tourisme intercantonal de l'avortement et de pratiquer

les interventions à un stade très précoce. Bref, de diminuer les risques.

Si tu es pauvre, tu le payeras

Hostile à toutes les femmes, cette initiative l'est particulièrement aux femmes à revenu modeste. Les autres auront toujours la possibilité de se payer un avortement, que ce soit en le payant cash ou en contractant une assurance complémentaire. Si la Suisse connaît l'un des taux d'IVG les plus bas du monde (soit 6,5 pour 1000 femmes, en recul chaque année), les migrantes subissent en moyenne trois fois plus d'IVG que les Suissesses. Il y a plusieurs raisons à cela: ces femmes viennent d'un milieu social défavorisé, ont un travail et un droit de séjour précaire, un faible niveau de formation.

Conséquence: elles n'ont pas toujours les clés pour maîtriser leur fécondité, ni les moyens de garder l'enfant lorsqu'il s'annonce. Autre explication possible à cette surreprésentation des femmes migrantes: la pratique contraceptive n'est pas encore bien ancrée dans leur pays d'origine. Sans oublier le coût de la contraception qui, faut-il le rappeler, n'est pas pris en charge par l'assurance maladie obligatoire – contrairement au Viagra: faut-il s'en étonner? – ... Si les fondamentalistes anti-avortement étaient vraiment cohérent-e-



© Le Soir

s, c'est donc la gratuité ou le remboursement de la contraception qu'ils réclameraient en premier. Ce d'autant plus qu'une grossesse coûte dix fois plus cher qu'un avortement! Nous ne baisserons pas les bras: il n'est pas question de négocier avec les fondamentalistes un droit fondamental des femmes!

maria.roth-bernasconi@pssuisse.ch,
conseillère nationale (GE), co-présidente
des Femmes socialistes suisses



PS et Verts : une campagne pour progresser ensemble !

Le 28 mars, Bernoises et Bernois renouvellent leurs autorités cantonales, Grand Conseil et Conseil-exécutif. Pour le PS et les Verts, les enjeux sont clairs : confirmer leur majorité gouvernementale commune et progresser ensemble au parlement, pour faire avancer les réformes sociales, économiques et écologiques nécessaires.

Philippe Perrenoud

Berne est le deuxième canton par sa population (après Zurich) et sa surface (après les Grisons). À l'image de la Suisse, il présente de nombreux contrastes : entre les villes et les régions périphériques (pas loin de 50 % de la population), entre la partie alémanique et la petite minorité francophone (7,6 % de la population), entre les régions aux identités très diverses, sur le plan institutionnel aussi, avec le statut particulier du Jura bernois et les spécificités de l'agglomération bilingue biennoise.

Politiquement, la droite tient le canton bien en mains depuis toujours. Aux élections cantonales de 2006, PS et Verts ont rassemblé derrière eux 37 % des suffrages. Mais, suite à la scission ayant donné naissance au Parti bourgeois-démocratique, la droite est plus divisée que jamais et l'UDC, pour dominante qu'elle soit, n'est plus en mesure de dicter le cours de la politique cantonale.

Profitant des contradictions de la droite, la gauche plurielle a réussi un coup de maître en 2006, en plaçant trois socialistes et l'écologiste Bernhard Pulver au Conseil-exécutif (cf. encadré). Cette majorité gouvernementale rouge-verte a renforcé la dynamique de collaboration à gauche. Le PS et les Verts sont dès lors bien placés pour progresser ensemble.

Contexte tendu et issue ouverte

Désormais lancée, la campagne sera difficile, j'en suis bien conscient. Les milieux patronaux font le forcing pour réduire les dissensions à droite. Du fait de la crise économique, l'inquiétude sur l'avenir s'est largement répandue et les bourgeois ont beau jeu de désigner le gouvernement comme responsable de tous les maux. Encore lourdement endetté, le canton ne dispose que d'étroites marges de manœuvre financières.

L'érosion de l'électorat socialiste est l'inconnue inquiétante à laquelle le PS veut absolument mettre fin. Aux élections fédérales de 2007, le PS n'a réuni que 21,18 % des suffrages,



en recul de plus de six points par rapport à 2003, de près de trois par rapport à 2006. L'objectif est de remonter aussi haut que possible vers les 25%, sans que cette progression ne s'effectue aux dépens des alliés écologistes.

Grâce à la gauche, «l'ours bernois s'est réveillé», comme le disait récemment Christian Levrat. Avec une politique énergétique exemplaire, une amélioration constante des transports publics, un engagement accru en faveur des familles, la première étape d'une stratégie visant à réduire la pauvreté de moitié en dix

ans, une politique économique misant sur l'innovation, la gauche a des arguments de poids.

J'espère que nous saurons les faire passer et mobiliser tous les milieux de notre électorat. Ce faisant, nous ne pensons pas qu'à Berne, mais à la Suisse dans son entier. Le PS s'est relancé, le PS est présent sur tous les fronts décisifs, nous voulons montrer que, sur le terrain aussi, le PS peut gagner.

Philippe Perrenoud,
conseiller d'État socialiste jurassien bernois

LE JURA BERNOIS : PIVOT DU SCRUTIN ?

« Mettons en avant ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise », les propos de Christian Levrat lors de la signature, le 21 janvier, d'une convention entre le parti socialiste autonome, le PS bernois et le PS Suisse. Le document entérine la candidature au Conseil exécutif du maire autonomiste de Moutier **Maxime Zuber** qui, pour sa part, appelle à élire le socialiste sortant Philippe Perrenoud. Objectif déclaré : mobiliser l'ensemble de la gauche du Jura bernois pour reconduire la majorité rose-verte au gouvernement et faire barrage au radical Sylvain Astier. Une mobilisation à enjeu majeur en raison du mode de désignation du ministre francophone, dont le siège est garanti par la Constitution bernoise. Reste qu'à l'heure où nous mettons sous presse, le du Parti socialiste du Jura bernois n'a toujours pas signé ladite convention qu'il entend d'abord soumettre à son Congrès. Un délai qui s'explique aussi par l'opposition historique, sur fond de question jurassienne, entre autonomistes et anti-séparatistes des principales formations de gauche du Jura bernois.



Le Ghetto de Gaza, un an après la guerre

En janvier 2009, quelques jours après la fin de la guerre, une délégation parlementaire helvétique dont les conseillers nationaux socialistes Carlo Sommaruga et Jean-Charles Rielle étaient allés témoigner leur solidarité avec la population de Gaza. Janvier 2010, 1 an après, une délégation européenne, composée de plus de 60 députés représentant 15 pays et organisée par la *Campagne européenne pour mettre fin au blocus de Gaza*, a passé 36 heures dans Gaza. Parmi elle, à nouveau Jean-Charles Rielle qui raconte.

La délégation s'est rendue au siège du Conseil législatif palestinien, a visité les locaux bombardés par l'occupation israélienne, eu des entretiens avec la commission chargée d'archiver les crimes de guerre, les ONG de Gaza et l'ONU. Nous avons visité des quartiers et des écoles durement éprouvés par le blocus. Au retour au Caire, nous avons pu rencontrer le secrétaire général de la Ligue Arabe, le ministre égyptien des Affaires étrangères, le président du Parlement de ce pays, ainsi que l'ambassadeur suisse au Caire.

Ces intrusions de parlementaires dans le ghetto de Gaza sont des actes officiels de solidarité. Elles constituent une pression sur les autorités israéliennes et égyptiennes et permettent à la population de Gaza de ne pas se sentir abandonnée. Israël soutient que le blocus de Gaza, en vigueur depuis juin 2007, répond aux attaques à la roquette que des groupes armés palestiniens ont menées sur le sud d'Israël à partir de la bande de Gaza. Le fait est qu'au lieu de viser des groupes armés, ce blocus punit toute la population en imposant des restrictions aux livraisons de nourriture, de médicaments, de fournitures scolaires et de matériaux de construction. L'opération *Plomb durci* menée par l'armée israélienne du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009 n'a fait qu'accentuer à l'extrême, l'isolement et le dénuement de la bande de Gaza où vivent près d'1,5 millions d'habitants.

Comme le rapporte clairement Amnesty International, *le blocus asphyxie la population, dont plus de la moitié est constituée d'enfants, dans pratiquement tous les aspects de la vie*



© J.-C. Rielle

Le blocus asphyxie la population dont plus de la moitié est constituée d'enfants.

quotidienne. On ne peut laisser se poursuivre l'isolement et la souffrance dans lesquels elle est de plus en plus plongée. Israël a beau rejeter les conclusions d'Amnesty international et refuser de prendre en compte le rapport Goldstone, la réalité de l'invasion, c'est 5300 blessés, 1400 morts, dont parmi eux moins de 250 étaient des combattants.

Face à tous ces blocages institutionnels internationaux, la Suisse doit s'engager sur le plan international avec force pour que le blocus que subit Gaza soit immédiatement

« La Suisse doit s'engager avec force sur le plan international. »

levé sans conditions, que sur la base du rapport Goldstone, les dommages matériels et la reconstruction promise soit assumée par les responsables du conflit, que les résultats des élections démocratiques de 2006 soient reconnus, que toutes les parties palestiniennes deviennent des interlocuteurs sans exclusive et enfin que cesse toute collaboration militaire avec Israël. La Suisse officielle a une position particulière dans le conflit. D'une part, elle a maintenu l'essentiel de son dispositif humanitaire et de coopération dans le ghetto de Gaza,

sans concentrer toute son aide en Cisjordanie, comme la plupart des pays occidentaux. Elle maintient d'autre part des contacts avec toutes les parties palestiniennes, y compris le Hamas.

Malgré la votation sur les minarets, la Suisse conserve une image de confiance chez tous les interlocuteurs. La délégation helvétique l'a fortement ressenti de la part du gouvernement du Hamas. Car, qu'on le veuille ou non, c'est bien là, un élément essentiel de la situation politique. Les résultats des élections démocratiques de 2006 ont donné une victoire du Hamas, ce mouvement que la plupart des chancelleries occidentales continuent à faire figurer sur la liste des organisations terroristes.

La délégation a donc longuement rencontré le premier Ministre Ismaël Haniyeh, ainsi que d'autres membres du gouvernement. L'objectif est d'ouvrir des perspectives de dialogue en vue d'une réconciliation inter-palestinienne, indispensable à la reprise d'un processus de paix.

jean-charles.rielle@pssuisse.ch,
conseiller national(GE)



AGENDA

PS Suisse www.pssuisse.ch

- Vendredi 12 février: journée d'étude du PS Suisse consacrée à l'énergie sur le thème « De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables »
- Vendredi 26 février: Coco à Berne
- Samedi 27 février: AD à Berne
- Lundi 1^{er} mars – vendredi 19 mars: session de printemps des Chambres fédérales
- Dimanche 7 mars: votations fédérales

Femmes Socialistes Suisses www.ps-femmes.ch

- Samedi 13 mars: Schützenmatte, 13h30, à Berne: Marche mondiale des femmes
- Déplacement coloré et animé jusqu'à la Pl. fédérale suivi d'une belle fête à la Reitschule.

JS Suisse www.jss.ch

- Samedi 6 mars: 12h00 – 18h00, à Berne: Conférence des sections

- Samedi 13 mars 11h00 – dimanche 14 mars 16h00: Restaurant Mappamondo, Berne: Assemblée annuelle

Genève www.ps-ge.ch

- Dimanche 7 mars: votation cantonale (loi sur l'énergie)
- Samedi 20 mars: Salle des Fêtes du Lignon, toute la journée: Congrès annuel du PSG (Assemblée générale ordinaire)

Fribourg www.ps-fr.ch

- Jeudi 11 février: Café du Jura, 20h00, à Fribourg: Assemblée des membres
- Lundi 15 février: Café du Lava-pesson, 20h00, à Granges-Paccot: Débat contradictoire « Non au vol des rentes du 2^{ème} pilier », avec Christian Levrat.
- Jeudi 4 mars: Café de l'Union, 19h15, à Billens: Congrès du PSF
- Dimanche 7 mars: votations cantonales (Harmos et péréquation financière)

Valais romand

- Lundi 8 février: Maison socialiste, 19h00, à Sion: séance de la commission politique
- Mardi 2 mars: Maison socialiste, 19h30, à Sion: séance du Bureau exécutif

Vaud www.ps-vd.ch

- Samedi 17 avril: Congrès ordinaire du PSV (lieu à déterminer)

Neuchâtel www.psn.ch

- Mercredi 10 février: Salle des Safrières, 20h00 – 22h00, à Corcelles-Cormondrèche: Conférence-débat, situation économique dans le canton de Neuchâtel
- Vendredi 19 février: Restaurant la Croisée, 19h15 – 22h00, à Malvilliers: Congrès du PSN
- Samedi 20 février: Secrétariat cantonal, 9h00 – 15h00, à Neuchâtel: journée de formation FSN et JSN

Jura bernois www.psjb.ch

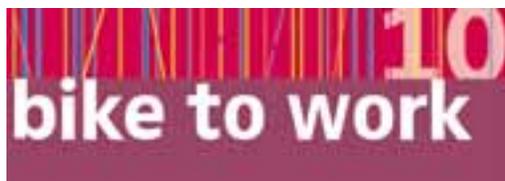
- Mercredi 10 février: place de la gare, 17h30, à Moutier: grande manifestation contre la crise et le démantèlement social!
- Lundi 12 avril: Restaurant du Cerf, 20h00, à Tramelan: AG & séance de fraction, Objets du Conseil Général du 19 avril 2010

Jura www.psju.ch

- Mardi 9 février: Congrès du PSJ, 20h00, restaurant de la Croix-fédérale à Corban. Thèmes: votations fédérales et cantonale
- Mercredi 10 février: place de la gare, 17h30, à Moutier: grande manifestation contre la crise et le démantèlement social!
- Dimanche 7 mars: votation cantonale (modification de la Constitution relative à la durée des législatures)
- Jeudi 25 mars: Congrès ordinaire du PSJ avec la participation de Pierres-Yves Maillard, conseiller d'Etat PS/VD (lieu à déterminer)

A vélo au boulot: une action qui profite aux employés et aux employeurs

En 2009, 50 000 personnes ont participé à l'action «bike to work». C'est un nouveau record de participation. Un succès qui n'est pas simplement dû au fait que les gens aiment rouler à vélo et que le vélo est bon pour la santé, mais aussi et surtout parce que les participant-e-s forment des équipes de quatre, au sein desquelles ils se motivent, échangent des impressions et partagent les plaisirs de la petite reine. Jean-François Steiert



Dans la plupart des entreprises, plusieurs équipes prennent part à l'action, ce qui renforce encore davantage le sentiment d'appartenance à une communauté de cyclistes. La motivation ainsi partagée est d'ailleurs un des aspects centraux de cette action de promotion.

La communauté vélo s'engage

Pour permettre à encore davantage de personnes de goûter l'enthousiasme des participant-e-s, l'action s'accompagne cette année de

la possibilité facultative de verser des dons: les entreprises peuvent ainsi sponsoriser par un montant librement choisi les kilomètres parcourus par leurs employé-e-s et allouer l'argent ainsi récolté à une des œuvres d'entraide retenues par «bike to work».

Nul doute que cette possibilité de pédaler pour une bonne cause en soutenant une œuvre d'entraide devrait contribuer à encore renforcer la motivation des participant-e-s à «bike to work». La communauté cycliste s'engage pour une meilleure santé, un bon esprit d'équipe, un environnement durable et un enthousiasme partagé.

«A vélo au boulot»: une action qui donne de l'élan

En 2009, près de 1100 entreprises inscrites ont

participé à l'action et les vaillants cyclistes ont avalé, en l'espace d'un mois, la bagatelle de 8,19 millions de kilomètres, mais il s'agit de ne pas s'arrêter là. En juin 2010, l'action nationale «A vélo au boulot» de PRO VELO Suisse aura lieu pour la cinquième année consécutive. Elle s'adresse à toutes les entreprises de Suisse, de toutes les tailles et toutes les branches. Une réduction pour les entreprises de moins de 50 personnes vise à faciliter la participation des plus petites structures.

Vous aussi, vous souhaitez propager de façon ludique des habitudes respectueuses de l'environnement? Encouragez maintenant votre entreprise à s'inscrire. Clôture des inscriptions pour les entreprises: 15 mars 2010. Informations, inscriptions en ligne et commandes de documents de participation: www.biketowork.ch

jean-françois.steiert@pssuisse.ch,
conseiller national (FR)





**PAYER LES TRICHEURS
AVEC MA RENTE ?
LE 7 MARS: NON AU
BRAQUAGE DES RENTES !**

PS | 